



PRÉFÈTE DE L'ALLIER

La préfète

Moulins, le 20 SEP. 2018

Circulaire n°55/2018

La préfète de l'Allier

à

Mesdames et messieurs les maires  
du département de l'Allier  
En communication aux sous-préfets  
de Montluçon et Vichy

Objet : Journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives

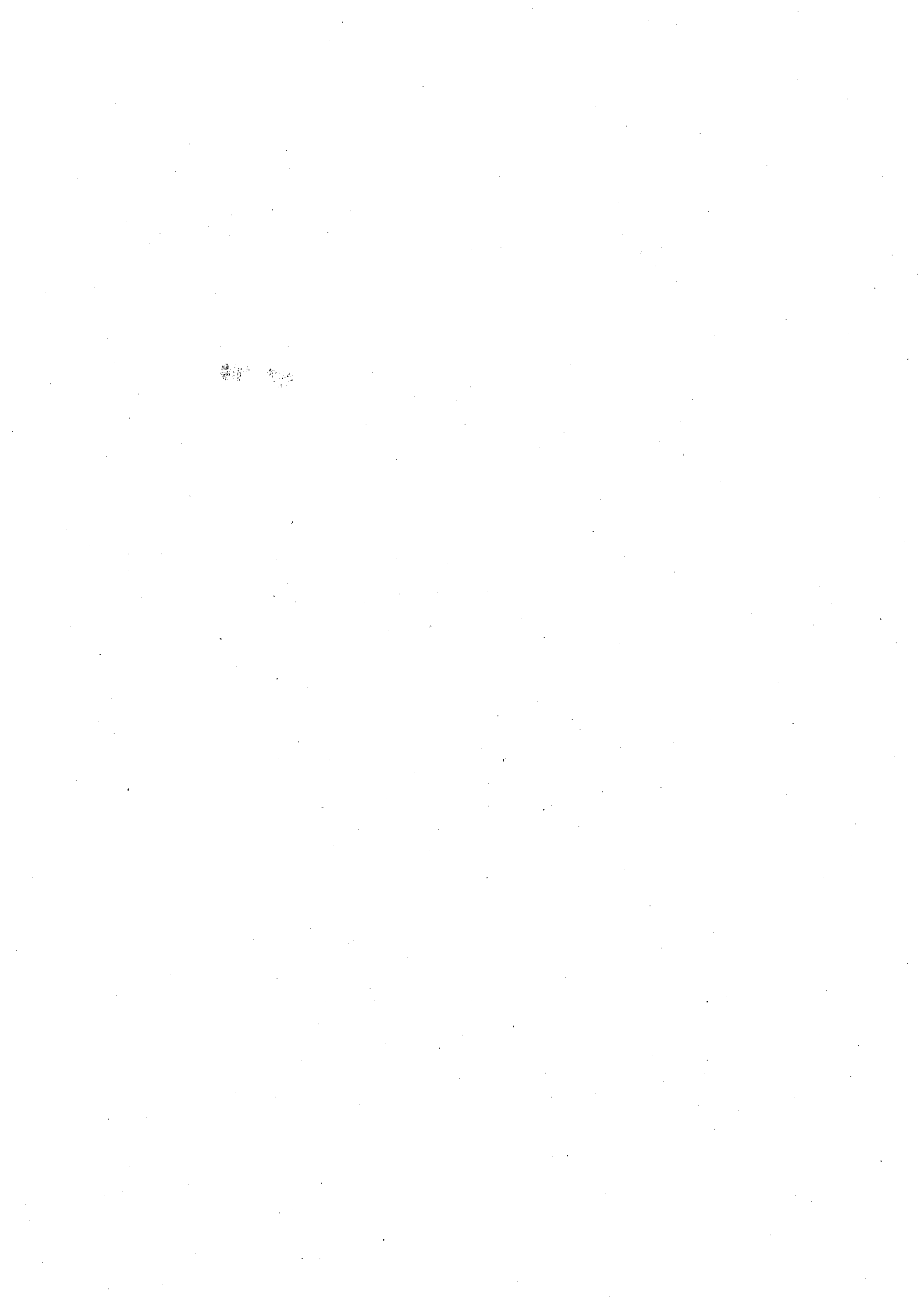
P.J. : une

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément aux instructions du Premier ministre, les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés aux couleurs françaises le mardi 25 septembre 2018 à l'occasion de la journée nationale d'hommage aux harkis et aux autres membres des formations supplétives.

Aussi, je vous remercie de bien vouloir veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.

Vous trouverez également, ci-joint, le message de la secrétaire d'État auprès de la ministre des armées.

Marie-Françoise LECAILLON



**Message de Geneviève Darrieussecq**

**Secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées**

*Journée nationale d'hommage aux Harkis et autres membres des formations supplétives*

*25 septembre 2018*

*« La République française témoigne sa reconnaissance envers les rapatriés anciens membres des formations supplétives et assimilés ou victimes de la captivité en Algérie pour les sacrifices qu'ils ont consentis. »* Tels sont les mots qui sont inscrits sur les murs de l'Hôtel National des Invalides, mémorial de notre histoire militaire.

Cette inscription rend hommage aux Harkis et membres des formations supplétives ou assimilés qui servirent la France, de 1954 à 1962, durant la guerre d'Algérie. Elle rend hommage à leur fidélité, à leur abnégation et à leur sacrifice.

Cette inscription rappelle leur rôle dans notre histoire. Ce rôle nous oblige.

En ce 25 septembre, sur tout le territoire, la République française se souvient de leur engagement et de leur courage. Elle proclame à nouveau sa reconnaissance pleine et entière.

Elle se souvient des tragédies vécues par les Harkis et leurs familles lorsque les armes se sont tues en Algérie. Elle rend un hommage solennel à ceux qui, abandonnés par la France, subirent de violentes représailles ou connurent le pire.

Elle se souvient de tous ceux qui durent quitter leur terre natale et furent rapatriés. Ils espéraient la fraternité de la République, ils furent confrontés à l'oubli ou à l'hostilité. Avec leurs familles, ils connurent le déracinement, la précarité et une relégation inacceptable dans des camps de transit, des hameaux de forestage ou des cités urbaines.

Aujourd'hui, la France regarde son passé en face et fait sienne l'exigence de vérité.

Par ses plus hauts représentants, par les lois adoptées, notre Nation a reconnu, à plusieurs reprises, les sacrifices consentis et les souffrances endurées par les Harkis.

Elle a reconnu avoir manqué à son devoir de protection et d'accueil envers ceux qui lui avaient fait confiance, ceux qui l'avaient choisie.

Cependant, cinquante-six ans après la fin de la guerre d'Algérie, les blessures et les attentes restent fortes. Nous ne pouvons accepter ni l'indifférence, ni l'exclusion, ni la stigmatisation. C'est pourquoi, à la demande du Président de la République, des mesures nouvelles vont être prises pour la mémoire des Harkis, pour leur reconnaissance et aussi pour certains de leurs fils et filles qui peuvent connaître, encore aujourd'hui, les situations les plus difficiles du fait de cette histoire si singulière.

Le souvenir des Harkis doit demeurer dans la mémoire nationale et y occuper une place particulière. Il nous faut parachever la reconnaissance et renforcer la solidarité envers ceux qui ont tant souffert d'avoir aidé la France, de l'avoir aimée. Le Président de la République aura prochainement l'occasion de l'exprimer personnellement et solennellement.

Par cette journée nationale d'hommage, c'est notre attachement profond et sincère que nous voulons redire à ces hommes, à ces femmes et à leurs enfants.

Aux Harkis, la France est reconnaissante !